

Quartier des Escourtines

Ville de Marseille

1 093 habitants



4% de la population des quartiers prioritaires du PT du Grand Sud Huveaune réside sur Les Escourtines

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des QP du Grand Sud Huveaune
Château Saint Loup	960	3,6%
La Capelette	2 043	7,7%
La Cravache Le Trioulet	1 889	7,1%
La Cayolle	2 110	8,0%
La Sauvagère	1 418	5,4%
Est-Marseillais-Pont de Vivaux	1 041	3,9%
Saint Thys	1 528	5,8%
Air Bel	5 932	22,4%
La Rouguière	2 016	7,6%
Valbarelle Néréides Bosquet	2 732	10,3%
Les Escourtines	1 093	4,1%
La Soude Bengale	1 982	7,5%
Caillols La Moularde	1 758	6,6%
QP du PT - Grand Sud Huveaune	26 502	100,0%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	

Source : CGET & Insee 2013

26 502 habitants résident sur les 13 quartiers de la Politique de la ville du PT du Grand Sud Huveaune. Ils représentent 9% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

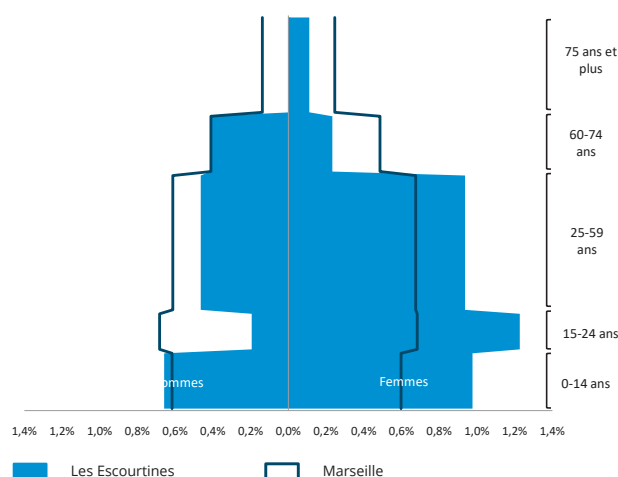
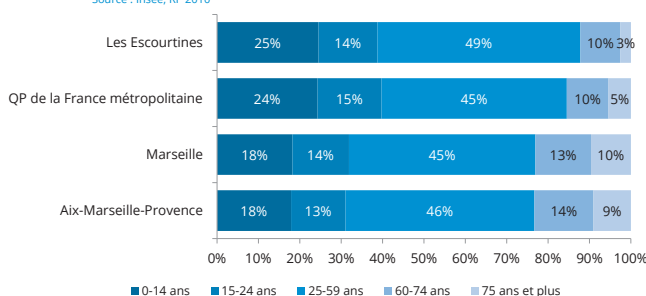
1 093 habitants résident sur le quartier des Escourtines soit 4% de la population des QP du pôle territorial.

Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers. Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

39% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier des Escourtines possède une population plus jeune que sa population communale.

Ainsi 49% de sa population a moins de 25 ans (**3 170 enfants de moins de 15 ans et 1 910 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **40%** des habitants du quartier (**4 190 personnes**).

12% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 700 personnes de 60-74 ans et 470 de 75 ans et plus**).

La part des femmes est très importante dans la population du quartier : 66%. D'où une pyramide des âges déséquilibrée en faveur des femmes, et notamment les moins de 25 ans.

Près de 4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est proche de l'indice observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, 3,9 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est deux fois plus élevé qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il y a **2,5 fois plus de moins de 20 ans sur le quartier que de 60 ans et plus** (contre un rapport de 1,1 à l'échelle communale). Cet indice est très supérieur à celui observé sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (2,1).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Les Escourties	2,5	106	27	3,9
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Marseille	1,1	114 403	81 724	1,4
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Une taille moyenne des ménage très élevée

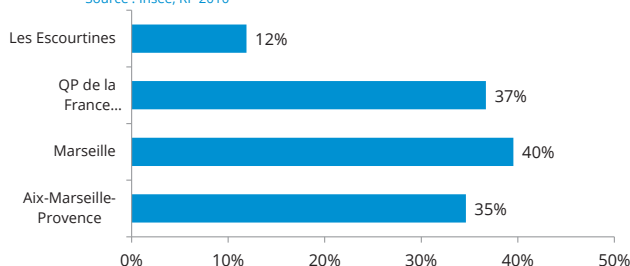
	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Les Escourties	4,9	223
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Marseille	2,2	379 139
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 220.

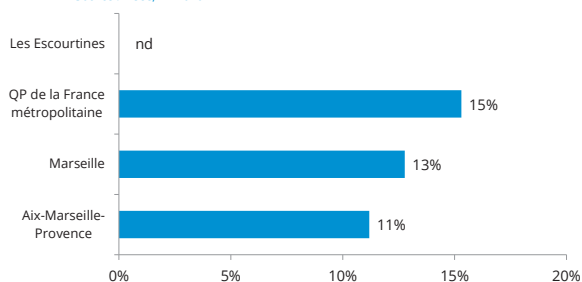
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est bien plus élevée qu'à l'échelle communale et qu'en moyenne sur l'agglomération (4,9 contre respectivement 2,2 et 2,3).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier (12%) que sur la commune (40%). **On estime ainsi à 25 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 20 sont des femmes et 5 des hommes (80 et 20%).**

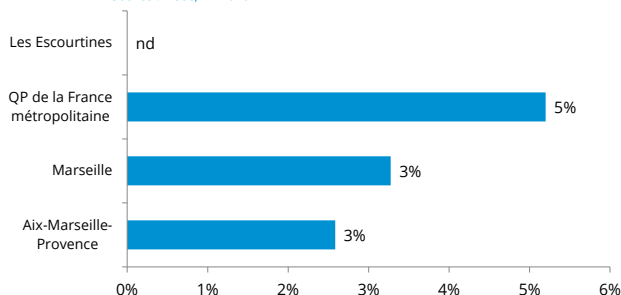
Part des familles monoparentales
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur l'ensemble des Qp de France métropolitaine, 15% des ménages sont monoparents** (contre 13% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



Un peu plus de 3% des ménages de Marseille sont des ménages de 6 personnes ou plus (12 415 ménages).

La part de ces ménages de grande taille est légèrement plus élevée pour Marseille que pour la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (un peu moins de 3%).

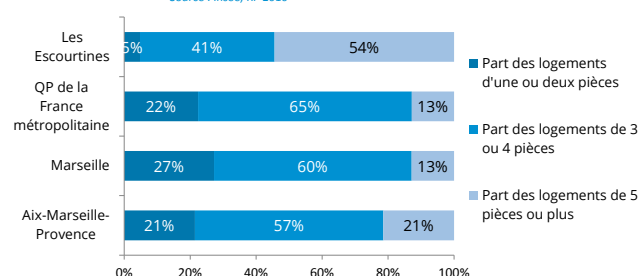
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

5% des ménages vivent dans un logement inférieur à 3 pièces

Le nombre de personnes par ménage sur le quartier est plus élevé qu'en moyenne sur la commune, la proportion de **T1 ou T2** y est aussi plus faible (**5% des résidences principales contre 21%, soit 10 environ**). En revanche la proportion de grands logements (T5 ou plus) atteint 54% (120 logements), contre 21% à l'échelle communale.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



Deux fois plus d'étrangers sur les Qp de France métropolitaine que sur les territoires hors Qp

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
La Sauvagère	nd	nd
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Marseille	66 303	8%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

8% de la population Marseillaise est d'origine étrangère. Parmi l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (19%).

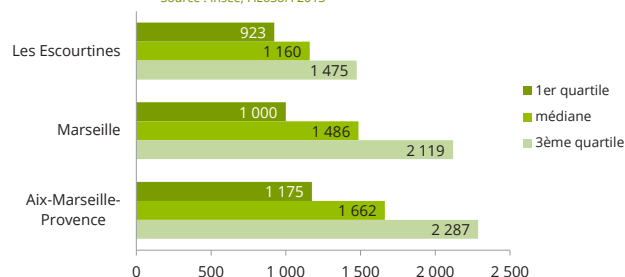
Un niveau de vie médian mensuel égal à 1 160€

Avec un niveau de vie médian de 1 160€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 330€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 80€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 650€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)

Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Note méthodologique :

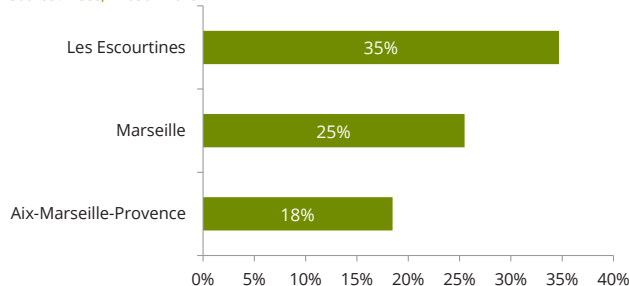
Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Près d'un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté

Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **35% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 380 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

Un tiers des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Les Escourtines	94	42,1%	28	66	12,6%	29,6%
Marseille	69 568	18,3%	17 882	51 686	4,7%	13,6%
Aix-Marseille-Provence	106 207	18,3%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

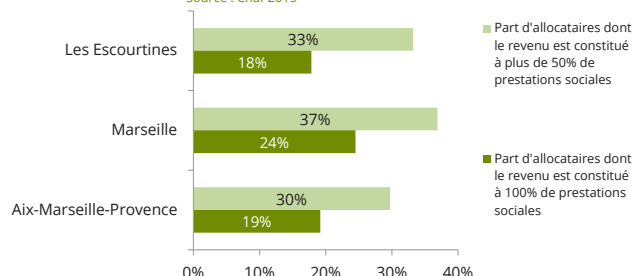
43% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 90 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **24 points** à la moyenne communale. 70% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 70 ménages)**. Ainsi 30% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

18% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Contrairement à l'ensemble des quartiers prioritaires de France métropolitaine, la dépendance aux prestations est moins importante sur Les Escourtines que sur la commune.

Ainsi 33% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (100 ménages) et 18% ont des revenus dépendant totalement des prestations (50 ménages). Ces proportions sont respectivement de 37 et 24% sur la commune de Marseille.

30% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Les Escourtines	209	108	60	16	45%	27%	24%	30%
Marseille	123 344	52 337	42 664	12 564	33%	17%	15%	18%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

Environ 210 personnes bénéficient de la CMUC sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 30% des assurés sociaux**. L'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 12 points.

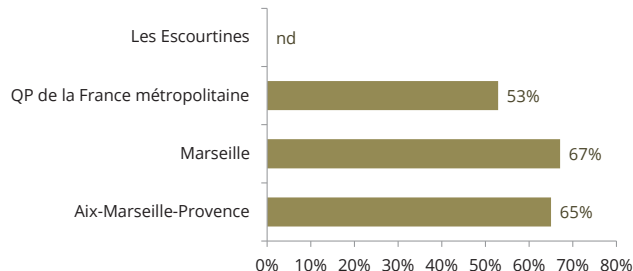
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : près de la moitié bénéficie de la CMU-C sur le quartier des Escourtines (45%).**

54% des jeunes de 16-24 ans vivant sur les Qp de France métropolitaine sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Ce taux est de 53% sur les Qp de France métropolitaine et de 67% sur Marseille.

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

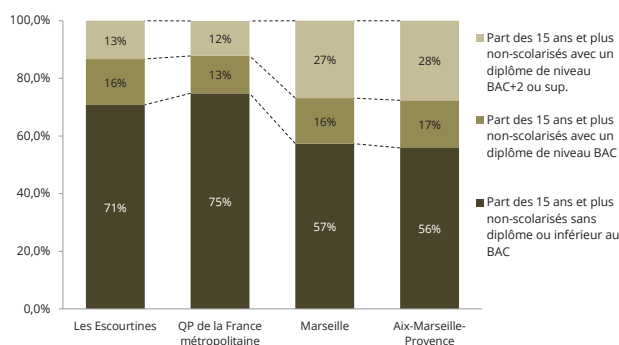


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

71% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 71%, soit 4 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est supérieur de 14 points à celui de la ville d'Marseille (57%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 13% sur Les Escourtaines**, contre 27% au niveau communal.

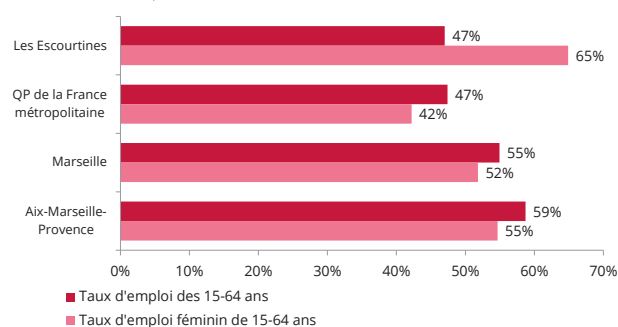
47% des 15-64 ans sont en emploi

Le **taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est égal à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (47%)**. Il est en revanche inférieur à la moyenne communale qui atteint 55%.

Le **taux d'emploi féminin** est bien plus élevé que celui des hommes sur le quartier puisqu'il est de **65%** (contre 52% sur la commune).

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

Nb de DEFM des catégories ABC en 2016		Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Les Escourtaines	132	63	48%	69	52%	22	17%
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **132 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident sur le quartier, dont 52% de femmes.

Le chômage de longue durée (2 ans ou plus) sur le quartier est inférieur à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (17 contre 25%).

Note méthodologique :

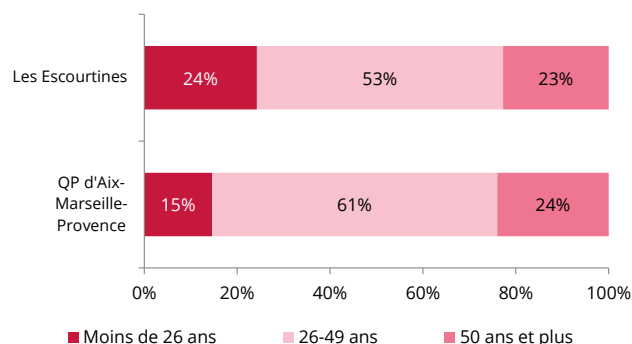
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

53% des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

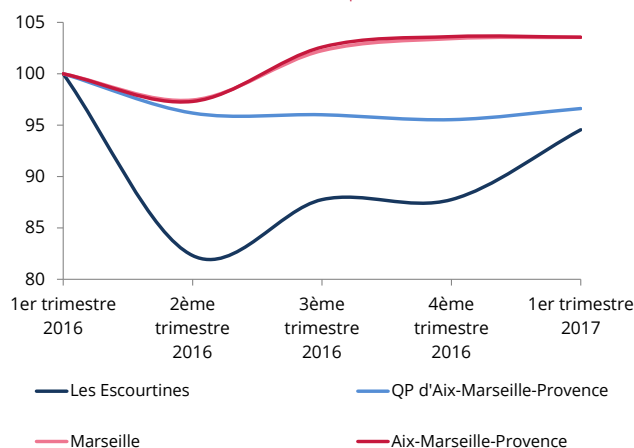
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC, quel que soit le territoire. **53% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans.** Sur le quartier des Escourtaines, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 24%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 23%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



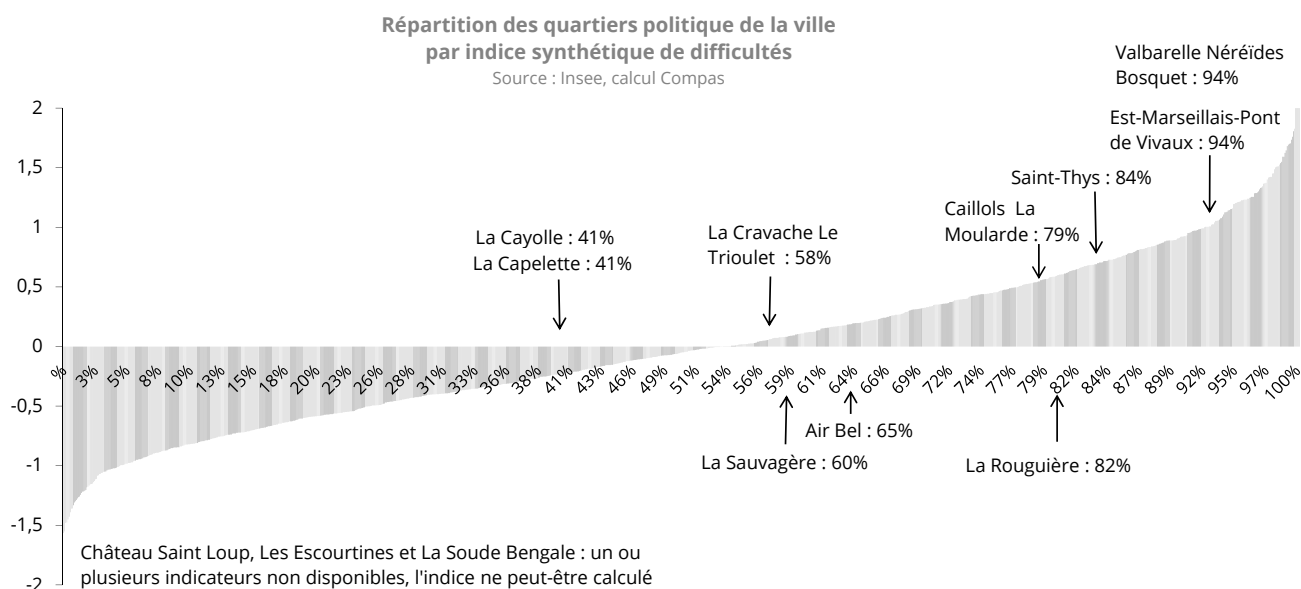
Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)
Source : Insee, Pôle Emploi



L'année 2016 est marquée par une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi : -5%. A noter la baisse importante entre le 1er et le 2ème trimestre 2016 : -18%. Au 1er trimestre 2017, 139 demandeurs d'emploi sont ainsi recensés sur le quartier des Escourtaines.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés



L'indicateur synthétique de difficulté place quasiment tous les quartiers du PT du Grand Sud Huveaune dans la deuxième moitié de l'axe : ces quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains, le quartier Est-Marseillais-Pont de Vivaux présentant la situation la plus défavorable parmi les quartiers du PT.

Le quartier des Escourtines compte parmi les quartiers dont les 4 indicateurs ne sont pas tous disponibles pour le calcul de l'indice synthétique de difficulté).

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

